



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports

Question au Gouvernement n° 620

Texte de la question

GRAND PARIS

M. le président. La parole est à M. Yves Albarello, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Albarello. Vous me permettrez, chers collègues, de ne pas avoir le même avis que mon collègue Alexis Bachelay.

Monsieur le Premier ministre, mercredi dernier, vous avez fait part aux élus de vos derniers arbitrages sur le Grand Paris Express. Vos déclarations soulèvent en réalité plusieurs questions et remettent gravement en cause l'équilibre du projet.

En premier lieu, la desserte de l'aéroport international Charles-de-Gaulle et le développement du pôle de Roissy ne sont plus assurés. Or les enjeux de développement économique et social du Grand Roissy liés à la construction du métro automatique sont majeurs avec le désenclavement des villes et des quartiers et l'amélioration du quotidien de 500 000 habitants ; l'engagement de 6 milliards d'euros d'investissements privés et la création de 100 000 nouveaux emplois, de tous niveaux de qualification ; la confirmation, que vous semblez oublier, du rôle moteur du Grand Roissy dans le développement de la région capitale.

Le pôle d'Orly, autre aéroport francilien, n'est pas davantage prioritaire, non plus que celui de La Défense, renvoyé après 2025.

En fait, aucune ligne n'est prioritaire officiellement, certaines auront un métro réduit, d'autres un métro léger, d'autres encore un système de tram-train. Sans le dire, vous privilégiez la ligne rouge en rocade qui, elle, aura droit à un dispositif massif avec rames et quais allongés.

En second lieu, votre calendrier est inquiétant : dire en 2013 qu'on n'aura pas fini avant 2030 signifie en réalité que certaines gares seront reliées dans vingt ans ! Comment, dans ces conditions, faire signer ou assurer des contrats de développement territorial et donner confiance aux investisseurs ? Nous sommes d'autant plus inquiets que le Gouvernement reconnaît lui-même qu'après 2020 l'équilibre du financement ne sera plus assuré. Dans ces conditions, votre nouveau Grand Paris n'atteindra jamais l'objectif de placer l'Île-de-France au sommet des métropoles mondiales sur le plan de la croissance et de l'attractivité, alors que notre pays souffre et que chaque jour perdu aggrave la situation économique de la France.

M. Jean-François Lamour. Très juste !

M. Yves Albarello. Rapporteur de la loi sur le Grand Paris, je forme le vœu que soit très rapidement adoptée une nouvelle programmation qui redonne tout son sens au Grand Paris ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur le député, je regrette que vous n'adoptiez pas la même tonalité dans votre expression que celle de nombreux collègues de votre sensibilité politique, qui ont considéré, et je les en remercie, que ce que j'ai annoncé le 6 mars constituait une avancée considérable.

Nous ne sommes plus, monsieur le député, dans les effets d'annonce, mais dans la décision. Je ne fais pas de différence entre l'amélioration du transport quotidien pour les Franciliens, notamment ceux qui galèrent dans le RER, et l'ambition d'un Grand Paris Express. Cet ensemble est fusionné. C'est une grande ambition de développement et de solidarité. Il ne s'agit plus d'une annonce, mais d'un engagement pleinement financé ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. Christian Jacob. Littérature !

Données clés

Auteur : [M. Yves Albarello](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 620

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mars 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 mars 2013](#)